



Surfrider Foundation est une association à but non lucratif, chargée de la protection et de la mise en valeur des lacs, des rivières, de l'océan, des vagues et du littoral. Elle regroupe à ce jour plus de 18 000 adhérents et intervient sur 12 pays via ses antennes bénévoles.

Surfrider Foundation intervient sur 3 domaines spécifiques sur lesquels l'organisation a acquis une expertise reconnue depuis plus de 30 ans : les déchets aquatiques, la qualité de l'eau et la santé des usages, l'aménagement du littoral et le changement climatique.

Contact :

Adeline ADAM
Surfrider Foundation Europe
33 allée du Moura
64200 Biarritz

aadam@surfrider.eu

Le point de vue de Surfrider sur la façade Méditerranée

EN BREF.

Ce cahier d'acteur porté par Surfrider Foundation Europe a pour objectif d'affirmer sa volonté d'accompagner l'État, d'une part dans sa planification spatiale maritime réellement intégrée, et d'autre part, dans sa transition énergétique qui ne peut se faire séparément des enjeux de protection de la biodiversité, du climat et de lutte contre la pollution. En effet, le bon état écologique du milieu marin est loin d'être atteint, contrairement aux objectifs fixés par l'Union Européenne. En cause ? Les nombreuses pressions qui pèsent sur le milieu marin : surexploitation des ressources, destruction des habitats, changement climatique, pollutions, espèces envahissantes.

Ce débat public pour la façade Méditerranée est l'occasion de rappeler l'État à ses obligations, notamment en termes d'information du public et de son droit à participer aux décisions présentant une incidence sur l'environnement (article 7 de la charte de l'environnement). Le mot d'ordre pour Surfrider : faire mieux, en faisant moins. Nous insistons sur la nécessité d'avoir une vision écosystémique pour atteindre le bon état écologique des eaux marines tout en profitant des nombreuses solutions et services offerts par l'Océan et les littoraux.



UN CONSTAT : LE MILIEU MARIN EST SOUS PRESSION

Le bon état écologique du milieu marin n'est pas atteint pour la façade Méditerranée : l'abondance des déchets est 33 fois supérieure à celle du bon état écologique. 75% de ces déchets sont du plastique. Sur les 70 espèces de poissons évaluées (alors que 700 sont connues !), seulement 3% sont en bon état écologique. 11% de la surface des herbiers de Posidonie a disparu, alors que ces écosystèmes rendent de multiples services écosystémiques (stockage de carbone, réserve de biodiversité, etc.).

En cause donc : des **activités maritimes qui se superposent**, sans qu'on n'en connaisse réellement l'impact. En Méditerranée, les activités maritimes sont particulièrement denses (notamment le trafic maritime) et en font l'une des mers les plus convoitées par les activités humaines selon L'IRENA (International Renewable Energy Agency). Ces activités en expansion constante se heurtent à un risque de saturation des capacités d'accueil des milieux marins et littoraux.

Les aires marines protégées (AMP) sont souvent peu efficaces, et de nombreux usages industriels y ont lieu. Même si la Méditerranée a un fort pourcentage d'aires marines protégées, dont les deux seuls parcs nationaux marins, et le sanctuaire Pelagos, ces outils ne suffisent pas pour protéger réellement le milieu marin. Les littoraux de la façade sont par ailleurs de plus en plus convoités et souffrent de leur attractivité. Enfin, la Méditerranée souffre particulièrement du changement climatique et de l'augmentation de la température de l'eau. Selon les directives européennes (Cadre Stratégie pour le Milieu Marin et Planification de l'Espace Maritime), la gestion de ces activités devrait être prise en compte dans une logique écosystémique, et ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Enfin, la sobriété est oubliée. Or, sans sobriété impulsée – qui doit aussi se traduire dans la planification spatiale maritime –, nous ne pourrions atteindre ni nos objectifs climatiques, ni préserver la biodiversité, ni réduire la pollution.

LA NECESSITE DE L'EOLIEN EN MER, MAIS PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX

Il est nécessaire de développer l'éolien en mer. Nous le reconnaissons, et appelons l'Etat à accompagner ce développement dans le respect de l'être humain et des écosystèmes. L'Etat a annoncé un objectif de 40 à 45GW à horizon 2050, et entre 4 et 7,5GW sur la façade Méditerranée, sachant que 0,6GW est identifié, ainsi que deux extensions de 0,5GW chacune.

Pour la façade Méditerranée, le débat portant sur l'éolien en mer est exactement le même que pour l'AO6 en 2021 : les mêmes zones sont proposées par l'Etat, et on n'a toujours pas de retour des études environnementales des éoliennes pilotes. Toutes les zones identifiées par l'Etat se situent en aire marine protégée, avec des enjeux de protection du grand dauphin. Il nous semble prématuré, comme nous l'avons déjà dit en 2021, de se positionner sur l'emplacement de parcs éolien en mer en l'absence de données environnementales plus précises. Attendons d'avoir le retour des éoliennes pilotes et des études comme MIGRALION pour nous prononcer, et reposons le débat dans deux ou trois ans. Cela ne nuit pas à la vision à l'échelle de l'état, où pour atteindre 18GW en 2035, nous pourrions miser sur les autres façades. La répartition ne sera pas équilibrée entre les façades, mais nous ne pouvons faire autrement.

Nous ne fermons pas la porte à la possibilité de développer l'éolien en mer en Méditerranée, mais il est trop tôt aujourd'hui pour dire où, comment et combien. Le document d'objectif de la zone Natura 2000 devra notamment préciser si et comment l'éolien flottant peut se développer dans l'AMP.

Nous émettons par ailleurs des vigilances sur le raccordement, qui ne devra pas traverser d'habitats sensibles et notamment les herbiers de Posidonie, déjà largement menacés par d'autres pressions. Nous encourageons également à localiser les chambres d'atterrissage dans des zones déjà anthropisées, ce qui semble être le cas en Méditerranée avec l'identification du site de Fos comme raccordement potentiel.

LES ZONES DE PROTECTION FORTE : UN ENJEU QUI MANQUE D'AMBITION

Les enjeux de ce débat public sont loin de se limiter au seul développement de l'éolien en mer. La protection du milieu marin et la gestion des activités est un autre enjeu crucial. Les zones de protection fortes sont des outils précieux pour améliorer l'état écologique des eaux marines.

En Méditerranée, le potentiel de ZPF représente 7,5% de la surface des eaux de la façade, mais l'objectif n'est fixé qu'à 5% *minimum* de celles-ci. Nous demandons d'aller vers un objectif de 10% par façade. Pour la façade Méditerranée, il nous semble important de définir les ZPF avant d'identifier les zones pour l'éolien en mer. Nous constatons que les zones identifiées par l'Etat sont principalement au large et regrettons qu'il n'y en ait pas plus sur la côte, notamment vers la Camargue où les enjeux pour l'avifaune sont élevés, ni dans les départements du Var (notamment dans l'aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros) et des Alpes Maritimes.

UN LIEN TERRE-MER CLE A RENFORCER

En Méditerranée, comme ailleurs, les pollutions subies par le milieu marin sont multiples et majoritairement d'origine continentale. A la différence d'autres mers et océans, la Méditerranée est semi-fermée, ainsi plus propice à l'accumulation de déchets et permettant moins de "dilution" des autres pollutions.

Depuis 1970, [la micro-algue tropicale *Ostreopsis ovata*](#) est présente dans l'écosystème méditerranéen français, probablement une conséquence du changement climatique. Le transport maritime, l'industrie chimique (notamment sur les sites de Fos sur mer) ainsi que le tourisme de masse sont tout autant de pression sur le littoral méditerranéen qui entraînent des pollutions chimiques importantes (Rejet de chlorure ferrique par Kem One à Fos, dégazages de navires en mer...). Afin de garantir la sécurité et la santé des usagers de la mer, nous demandons à ce qu'un monitoring surfrider pollution précis, incluant des critères bactériologiques mais aussi chimiques et biologiques, de la qualité de l'eau soient réalisées tout au long de l'année, pas uniquement sur des zones de baignade.

[En Méditerranée, la pollution plastique et notamment celle par les plastiques à usage unique est particulièrement forte.](#) Des efforts réglementaires doivent encore être faits pour stopper la pollution plastique à la source, en freinant sa production, sa consommation et son utilisation. Des enjeux forts concernent les microplastiques et nanoplastiques qui contaminent l'Océan et la santé humaine. L'accent doit être mis sur l'interdiction de tous les microplastiques ajoutés intentionnellement aux produits et des mesures ambitieuses doivent être adoptées pour prévenir les rejets non intentionnels de microplastiques dans les milieux aquatiques dont les granulés plastiques industriels, les microfibres etc.

L'enjeu des décharges littorales semble moindre que sur les façades NAMO et MEMN, mais 9 décharges ont été identifiées pour figurer dans [le plan national de résorption des anciennes décharges](#). Il en manque peut-être, sur le littoral comme en bord de cours d'eau. Il est urgent qu'il y ait un accompagnement fort de l'Etat pour réhabiliter ces sites.

LE CUMUL DES IMPACTS SUR LE MILIEU MARIN

En Méditerranée comme sur les autres façades, le dossier de maîtrise d'ouvrage montre que l'on se situe dans une logique d'accumulation des activités. Ici comme ailleurs, l'approche écosystémique manque cruellement, et il est urgent selon nous de prendre les mesures nécessaires pour faire preuve de sobriété d'usage sur le milieu marin et de diminuer les activités établies.

Concernant la pêche professionnelle, il nous semble primordial de prévoir un plan de diminution de la pêche au chalut, très présente dans le golfe du Lion alors que c'est une zone Natura 2000. Les chaluts de fonds, mais aussi pélagique sont des engins impactant tant sur le plan climat que sur le plan biodiversité et social, comme le montre le récent rapport de [l'ONG Bloom](#).

Les ports de la façade doivent continuer à se préparer à accueillir la filière éolien flottant. Les aménagements qui en découleront devront rester contrôlés et restreints au strict nécessaire. En Méditerranée, de nombreuses activités nautiques saisonnières se développent, augmentant l'attractivité touristique (déjà importante) du littoral. Cela entraîne d'une part des conflits d'usages de plus en plus présents lors des pics d'affluence en saison estivale, et d'autre part des pressions et des pollutions (directes ou indirectes) supplémentaires sur un milieu déjà fragile. Tout ceci est à prendre en compte dans une planification efficace de l'espace maritime.

Les sites naturels, à l'image des parcs nationaux des Calanques et de Port-Cros, doivent se poser la question de la capacité d'accueil et de la régulation des flux touristiques

LES LITTORAUX : DES ESPACES FRAGILES

La façade Méditerranée est globalement soumise au risque érosion et vulnérable face à la montée des eaux. Il est urgent de prévoir dès à présent le recul stratégique et la recomposition spatiale des enjeux humains, et d'acculturer les populations aux risques côtiers et à l'adaptation des littoraux au changement climatique.

Les écosystèmes de carbone bleu, présentent de véritables atouts pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Ils sont largement représentés sur la façade, d'une part avec les zostères de l'étang de Berre, mais surtout avec les 800km² de l'emblématique Posidonie, qui subit de nombreuses pressions. Toutes les activités provoquant de la turbidité, tels que les rechargements en sable ou les constructions littorales doivent impérativement être arrêtées pour préserver autant que possible ces écosystèmes qui de toute façon font souffrir du réchauffement des eaux. Nous demandons davantage de contrôles et de verbalisation en mer concernant le mouillage sur les herbiers. Les banquettes de Posidonie doivent également être laissées sur les plages, même en période estivale.

CONCLUSION.

La façade Méditerranée est une façade très convoitée avec de nombreuses activités maritimes, inégalement réparties sur la façade. Il nous semble essentiel de mettre la priorité sur la diminution des pressions existantes, et sur l'acquisition de connaissances sur les écosystèmes présents et les menaces qui pèsent sur eux. Seulement à ces conditions, et d'ici deux à trois ans, nous pourrons poser la question du développement de l'éolien en mer en Méditerranée.

Nous insistons également sur la nécessité de préserver et restaurer nos espaces littoraux pour maintenir leurs capacités de résilience. L'Océan est un allié : il est vital de le préserver et de les mettre au cœur de nos préoccupations.

